



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

Achèvement de la nouvelle voie fret Coppet - Founex

Léman 2030 favorise le transport de marchandises par rail

Les CFF ont mis en service la nouvelle voie de dépassement fret Coppet–Founex, entre Genève et Lausanne. Elle permet de garantir les capacités du transport fret tout en accompagnant la croissance du trafic voyageurs. A cette occasion, les CFF, les cantons de Vaud et Genève ainsi que l'Office fédéral des transports (OFT) ont réaffirmé aujourd'hui leur volonté de renforcer la part du rail dans le trafic marchandises en faveur d'une économie durable et de répondre au défi climatique en diminuant les émissions de CO2.

Le programme Léman 2030 prévoit le doublement de la capacité de la ligne Lausanne-Genève ainsi que le passage à la cadence au quart d'heure des trains du RER Vaud et du Léman Express au centre des agglomérations. Il comprend des investissements pour quelque 4 milliards de francs.

Dans ce cadre, la construction d'une troisième voie - de 750 mètres de long - entre Coppet et Founex permet de concilier ces deux types de trafic, les trains voyageurs plus rapides pouvant à cet endroit dépasser les trains marchandises. Il est ainsi toujours possible de faire circuler sur cette ligne deux trains fret par heure et par sens en journée. Elle permet dans le même temps de fluidifier le trafic et de stabiliser l'horaire. Les coûts de cette construction, qui s'est terminée fin décembre 2019 après deux ans et demi de travaux, se montent à quelque 73 millions de francs.

En supprimant un goulet d'étranglement sur les rails entre Lausanne et Genève, cette voie fret supplémentaire permet aussi d'augmenter la capacité de circulation des trains marchandises dans toute la Suisse. Elle garantit la disponibilité de sillons fret et favorise le transfert rail-route.

Grâce au programme Léman 2030, les voyageurs disposeront de davantage de trains sur l'axe Lausanne-Genève, un des tronçons les plus saturés du réseau ferroviaire suisse. Mais il est important que cette amélioration de l'offre voyageurs se fasse en bonne cohabitation avec le trafic de marchandises et tienne compte des besoins de la branche du fret. Pour CFF Cargo SA et la branche du transport marchandise, cette voie

de dépassement est essentielle pour le développement de l'activité logistique dans l'arc lémanique.

À l'occasion de la fin de ces travaux, les partenaires du programme Léman 2030 ont tenu un point-presse dans un train spécial qui s'est arrêté sur la nouvelle voie le temps d'être dépassé par deux trains voyageurs. Pierre-André Meyrat, directeur suppléant de l'Office fédéral des transports, Nuria Gorrite, conseillère d'État chargée du département des infrastructures et des ressources humaines du Canton de Vaud, Serge Dal Busco, conseiller d'État chargé du département des infrastructures du Canton de Genève, Peter Jedelhauser, directeur du programme Léman 2030 aux CFF et Nicolas Perrin, directeur de CFF Cargo ont réaffirmé l'importance que revêt le transport de marchandises par rail, y compris sur l'axe est-ouest.

Le trafic fret s'est en effet continuellement accru au cours des dernières années sur le tronçon entre Lausanne et Genève. Entre 2010 et 2019, le nombre de wagons marchandises a augmenté de plus de 40% sur cette ligne. Ils ont transporté 2'331'029 tonnes de marchandises, soit l'équivalent de 9'250 tonnes par jour. Le trafic routier a ainsi été allégé de l'équivalent de 740 camions qui n'ont pas circulé chaque jour ouvrable.

La nouvelle voie Coppet–Founex témoigne d'une politique que la Confédération suit et renforce depuis plus de 20 ans, a rappelé l'OFT. La Confédération s'engage à différents niveaux pour que le fret ferroviaire puisse faire valoir ses atouts, sur l'axe nord-sud comme entre l'est et l'ouest de la Suisse. Elle s'efforce de créer les conditions-cadre pour qu'il devienne la colonne vertébrale de la chaîne de logistique et contribue ainsi au succès de l'économie nationale.

Les cantons de Vaud et de Genève ont souligné l'importance de mettre en place des systèmes logistiques performants sur l'Arc lémanique, en misant sur le développement parallèle du rail et de la route pour désengorger les axes de transports. Cela implique notamment la mise en place de sites logistiques urbains à proximité des villes, permettant ainsi aux marchandises d'être redistribuées par la route au plus près de leur destination finale.

La création de ces chaînes logistiques intelligentes et optimisées implique cependant de permettre aux trains de marchandises de circuler selon des cadences régulières, ce que permettra la nouvelle voie de dépassement Coppet–Founex. En favorisant le développement du transport combiné rail-route, les cantons de Vaud et de Genève apportent ainsi une réponse au défi climatique tout en renforçant l'économie de la Métropole lémanique.

Travaux Léman 2030

Les partenaires ont également fait un point sur les travaux Léman 2030, démarrés en 2014. Les chantiers en cours sont en bonne voie. Les travaux à la gare de Renens ont bien avancé, de sorte qu'elle sera mise en service, comme annoncé, à fin décembre 2020. Le saut-de-mouton et la 4^e voie Renens-Lausanne, éléments clés de l'augmentation de la capacité entre Lausanne et Genève, seront eux mis en service fin 2021.

Le projet de la gare de Lausanne est actuellement traité par le Tribunal administratif fédéral, qui doit statuer sur deux derniers recours. Le démarrage des travaux dépend de cette procédure. Les travaux anticipés de la gare souterraine de Genève (nouvel enclenchement, nouveau bâtiment de service pour l'entretien, déplacement du tunnel de lavage, etc.) ont débuté il y a quelques mois. Ils se poursuivent comme prévu et le chantier de la gare de Genève est toujours planifié pour 2024, avec une mise en service en 2031.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 février 2020

RENSEIGNEMENTS

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat,

[021 316 70 01](tel:0213167001)

Genève, Serge Dal Busco, conseiller d'Etat (par Roland Godel, porte-parole), Département des infrastructures (GE), roland.rg.godel@etat.ge.ch,

[078 802 90 07](tel:0788029007)

Florence Pictet, porte-parole, Office fédéral des transports (OFT), presse@bav.admin.ch,

[058 462 36 43](tel:0584623643)

CFF, Service de presse, presse@cff.ch,

[051 220 43 43](tel:0512204343)

TÉLÉCHARGEMENTS

[Photos et vidéos](#)